



Assurance CIR

Crédit Impôt Recherche

VOTRE ENTREPRISE ET VOTRE CONSEIL CIR NE MAÎTRISENT PAS LES ALÉAS, NOUS LES ASSURONS !

Quelle que soit la qualité de votre dossier CIR, vous n'êtes jamais à l'abri d'une divergence d'interprétation, entre vous et l'administration, susceptible d'entraîner un redressement fiscal de votre entreprise.

NOUS ASSURONS CE RISQUE DE REDRESSEMENT !

La seule Assurance CIR du marché

Une rédaction qui suit la démarche CIR préconisée par l'administration et vous permet de comprendre facilement ce qui est de votre responsabilité / celle de votre conseil CIR et ce que nous assurons.



NOUS COUVRONS

Le risque de divergence d'interprétation : l'administration conteste la pertinence de vos verrous scientifiques, par rapport aux connaissances disponibles, et déclare votre R&D inéligible au CIR.

L'administration prend parfois des positions restrictives dans l'interprétation de la loi. Nous vous assurons si la position restrictive à l'origine de votre redressement porte : (i) sur l'absence de diplôme du personnel ayant l'expérience requise (sous certaines conditions), ou (ii) la contestation de dépenses R&D relevant d'un projet décrit dans une demande de rescrit JEI déjà acceptée (implicitement ou explicitement).

NOUS NE COUVRONS PAS

Nous ne couvrons pas : la fraude de l'entreprise ni ses manquements à la réglementation CIR (état de l'art insuffisant, dossier incomplet ou erroné, sous-traitants non agréés, R&D déclarée différente de celle réalisée etc.).



L'Assurance CIR a été inventée par la société eutopio (inventeur de concepts juridiques) qui la concède à NeoTech

CONTACTEZ-NOUS

Nicolas Hélénon
Directeur de clientèle
tel. 01 53 25 46 25
mob. 06 06 64 77 74
nhelenon@lsngroupe.com

Benoît Lemaire
Directeur de clientèle
tel. 01 53 25 46 27
mob. 06 06 67 70 36
blemaire@lsngroupe.com

NeoTech Assurances
19, rue de Calais
75341 PARIS CEDEX 09